

Vos questions / nos réponses

La détention en milieu pénitentiaire de mon fils polytoxicomane

Par [Profil supprimé](#) Postée le 17/08/2010 20:56

Mon fils de 31 ans se drogue depuis l'âge de 15 ans. Depuis 2002 il commet de délits tous sous l'emprise principalement de doses excessives de médicaments à tel point qu'il ne se souvient plus de rien !! et qui le mènent 2 fois par an environ depuis 8 ans en prison. Sorti de 28 mois d'incarcération (peine plancher) fin mars 2010 le Service d'Insertion et de Probation n'a pas fait son travail (il avait le dossier à télécharger) et ne l'a pas envoyé comme il le souhaitait dans une post-cure (choisie) dans un des établissements de "SOS DROGUE INTERNATIONAL". Il a récidivé à plusieurs reprises complètement drogué et depuis début juin il est de nouveau incarcéré. 2 jugements l'attendent tout prochainement. Comment a-t-on pu cette fois-ci encore faire preuve de laxisme au niveau de la prise en charge de sa santé. Je suis retraitée et me battrais tant que je le pourrai pour qu'il sorte de ce gouffre. Sa santé se détériore il n'a plus de dents (sauf les racines ravage de la cocaïne) Il risque à court moyen ou long terme de mourir et je me heurte malgré une multitude de démarches infructueuses et non abouties à l'indifférence générale de l'Administration Pénitentiaire. Je suis en contact avec "BAN PUBLIC" et deux associations qui me soutiennent psychologiquement mais néanmoins je suis à bout je n'en peux plus !! Merci d'avoir bien voulu lire mon appel de détresse. UNE MAMAN DESESPEREE

Mise en ligne le 19/08/2010

Bonjour,

Nous entendons le fait que cette situation soit extrêmement lourde à supporter pour vous. Cela fait plusieurs années que cela dure, et malgré tout ce que vous semblez mettre en oeuvre, tant pour votre fils que pour vous, vous décrivez être toujours désespérée et être à bout.

Sachez que vous pouvez échanger avec d'autres parents qui sont eux aussi en difficulté, à travers la section "avoir un enfant qui se drogue" de notre forum, dont vous trouverez le lien ci-dessous.

N'hésitez pas à contacter l'un de nos écoutants au 0800.23.13.13, de 8h à 2H, 7jrs/7, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe. Vous y trouverez une écoute, un soutien et des conseils, en complément de l'aide que vous offrent déjà les associations que vous citez.

Bien à vous.

En savoir plus :

- [Avoir un enfant qui se drogue](#)